

Webinaire - L'IA au service du droit : opportunités, obligations et vigilances

Webinaire | Mardi 16 juin 2026 | Luxembourg | Faustine Cachera

Description

L'intelligence artificielle transforme en profondeur les métiers du droit et de la compliance : de la recherche documentaire à la rédaction d'actes, en passant par l'analyse contractuelle et la gestion des risques, les outils d'IA s'intègrent progressivement dans le quotidien des praticiens. Cette évolution soulève des questions juridiques inédites et complexes, auxquelles le droit commence à apporter des réponses. Avec l'entrée en vigueur du Règlement européen sur l'IA (« AI Act »), les cabinets d'avocats, les directions juridiques et les fonctions conformité se trouvent en première ligne : à la fois comme utilisateurs de ces technologies et comme conseils de leur propre structure et/ou de clients soumis à ces nouvelles obligations.

[Découvrez la puissance de l'IA juridique avec GenIA-L](#)

En bonus, vous bénéficierez d'une démonstration de notre solution d'IA, GenIA-L dans Strada lex Luxembourg.

Cet outil innovant fournit rapidement des réponses à vos questions juridiques, accompagnées d'arguments étayés sur la base de la législation, de la jurisprudence, de la doctrine et des recommandations issues des principales bases de données de Larcier-Intersentia : Strada lex, TaxWin, SocialWin et Mon Astuces & Conseils

[Cliquez ici pour plus d'info](#)

Programme

- I. Les fondamentaux du Règlement sur l'IA
- II. Du texte à la pratique : quelles obligations concrètes pour les utilisateurs ?
- III. Des intersections inévitables : dialogue avec les autres cadres normatifs

Orateurs

Orateur

- **Faustine Cachera** : Counsel IP, Communication & Technology - Arendt & Medernach

Informations pratiques

Date et horaire

Mardi 16 juin 2026, webinaire de 12h00 à 13h00

Vous pourrez suivre la formation en direct sur le Web. Vous recevrez les détails de connexion à l'avance par e-mail.

Attention ! L'adresse e-mail par laquelle vous procédez à l'inscription sera l'adresse à

laquelle le lien vers le webinaire sera envoyé. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'une autre personne (secrétaire, collègue...), cette personne devra vous faire suivre le lien en question pour que vous puissiez vous connecter et suivre la formation. Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.

Prix

40,00 € TTC : participation au webinaire

Documentation

Le support est préparé par l'orateur.

Publics visés

Avocats (cabinets luxembourgeois et internationaux), Legal counsels / in house lawyers, Responsables conformité / risk & compliance, Knowledge managers

Formation permanente

Une demande d'agrément a été introduite auprès d'avocats.lu.

Renseignements complémentaires

Larcier-Intersentia

formations@larcier-intersentia.com

Numéro gratuit : 800 24 227 ou +352 27 86 07 30

Inscrivez-vous sans plus tarder !

Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.